

Rapport P-495 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition du 5 septembre 2023: «Non au bétonnage du parc Bertrand».

### *CONCLUSIONS*

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 30 avril 2024,  
dans le rapport P-495 A)

Le Conseil municipal décide de classer la pétition P-495 le 30 avril 2024.